

Monsieur le maire précise que lors du précédent Conseil municipal, nous avons décidé de reporter le 11ème point de l'ordre du jour concernant le « programme d'investissement sur la sécurité des bâtiments de la commune », dans l'attente de la totalité des devis demandés.

Cet investissement est effectué dans le cadre d'une demande de « subvention parlementaire » d'un montant de 20.000€, qui prendra pour moitié l'ensemble des dépenses budgétées.

L'attaché parlementaire du dit député vient de me faire savoir que l'ensemble du dossier de demande de cette subvention devrait lui parvenir au plus tard le 15 octobre.

En conséquence de quoi, il nous faut donc prendre une délibération de demande de cette subvention.

J'ai donc souhaité que le Conseil municipal puisse se réunir en séance extraordinaire.

Madame BERSIHAND souhaite savoir si plusieurs devis ont été demandés.

Monsieur PERRAULT confirme qu'il a demandé des devis à trois entreprises. Il présente un tableau comparatif et conclut que le moins disant, pour des prestations identiques est l'entreprise PIERREL.

Monsieur RIGOURD précise que les écoles ont été visitées à plusieurs reprises pendant les vacances d'été.

En conséquence, ces travaux permettront de sécuriser les différents bâtiments communaux et limiteront ces intrusions.

Sur le devis de l'entreprise PIERREL, il est précisé qu'en cas d'incident, une information est transmise sur le portable de l'entreprise 24/24. Cette prestation est gratuite.

Ces travaux de sécurité des bâtiments communaux intègrent la pose de caméras sur l'ensemble du site du groupe scolaire.

Madame BERSIHAND estime qu'il est nécessaire de négocier avec l'entreprise retenue. Il serait intéressant d'obtenir par la négociation des caméras supplémentaires à poser à la salle des fêtes (lieu très sensibles).

La séance est levée à 20h50.

Le Maire,
D. RIGOURD.

Les Conseillers,

Le Secrétaire de séance,
Danielle TOMIC.